



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

Meilleurs voeux 2023



p.4

Reportage

La voirie, un service indispensable

p.10

Une ville qui s'anime !

La nuit de la lecture à La Lanterne

p.18

Une ville qui bouge !

Les équipements sportifs

Janv./Févr.

2023

n°326



Réaménagement de la place de l'Europe p. 24-25



L'Espace Louvière p. 21



Les actions de la MAAS-CCAS p 14-15



Des jeunes rambolitains en Italie p. 22-23

Directrice de la publication : Véronique Matillon · Directrice adjointe de la publication : Stéphanie Brivady · Directrice de la communication : Adeline Hébert · Rédaction : Karine Flogeac · Maquette & réalisation : Florian Poulain · Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault · Crédits photos : services municipaux, , Henri Perrot · Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-7

REPORTAGE

La voirie regroupe l'ensemble du réseau des voies de circulation du domaine public avec les trottoirs, les caniveaux, les places, les parkings, etc. Avec 76 kilomètres de voirie communale, 2 900 panneaux de signalisation et 1 100 passages piétons, le service voirie intervient quotidiennement pour en assurer l'aménagement et l'entretien.

p.8-9

COUP DE PROJECTEUR

Huit jeunes femmes de Rambouillet et alentour, parrainées par des associations rambolitaines, se présentent pour succéder à Élodie Guillemer et devenir la 95^e reine du muguet. L'élection aura lieu le samedi 28 janvier lors de la traditionnelle Nuit du muguet.

p.10-13

UNE VILLE QUI S'ANIME !

Ce début d'année fera la part belle au rêve et à l'évasion avec le programme spécial autour de la bande dessinée proposé par La Lanterne les 21 et 22 janvier à l'occasion de la Nuit de la lecture et l'exposition «Cabanes !» au palais du Roi de Rome, du 18 février au 14 mai.

p.18-23

UNE VILLE QUI BOUGE !

Avec ses 62 associations sportives pour 42 disciplines proposées et de nombreux sites destinés à la pratique du sport dans tous les quartiers de la ville, Rambouillet est une ville résolument sportive. Son objectif : rendre le sport accessible à toutes et à tous !

p.24-28

DANS MA VILLE

La ville accorde une attention particulière à la propreté de ses rues. Chaque jour, les 15 agents de l'équipe propreté urbaine sillonnent les quartiers, avec un objectif : rendre la ville plus propre ! Chaque Rambolitain a également son rôle à jouer pour préserver la propreté de notre commune et la rendre plus agréable.



Chères Rambolitaines, chers Rambolitains, mon équipe et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, à partager avec vos proches.

Bientôt 3 ans que la municipalité actuelle vous est fidèle au quotidien.

Fidèle à sa promesse de garantir la sécurité, avec des investissements inédits à Rambouillet pour la police municipale et la vidéoprotection.

Fidèle à sa promesse de garantir un développement durable de Rambouillet, avec notamment le très prochain renouvellement de l'éclairage public qui permettra un éclairage optimal respectueux au niveau environnemental avec des économies d'énergie conséquentes.

Fidèle à sa promesse de garantir une politique tournée vers sa jeunesse, avec la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes ou de l'aire de street workout proposée au budget participatif.

Fidèle à sa promesse de faire vivre la ville de Rambouillet, avec un développement des festivités tout au long de l'année. Le spectacle de sons et lumières en témoigne. Nous devons continuer à vivre, et partager des moments chaleureux avec nos familles et nos proches, tout en étant vigilants à la sobriété énergétique. Les deux sont conciliaires. Les deux sont nécessaires au bon équilibre de chacun.

Et puis fidèle à ma sensibilité personnelle sur la santé, un sujet qui me touche étant moi-même professionnelle de santé, nous avons bien progressé pour nous battre contre les déserts médicaux. Le travail de fourmi mené auprès des autorités sur le projet du nouvel hôpital avance comme je l'ai rappelé lors du conseil municipal du 8 décembre dernier. De plus, je suis heureuse de vous annoncer que nous mettons gracieusement à disposition de la Communauté Professionnelle Territorial de Santé des locaux municipaux, ce qui aidera le travail en cours de lutte contre la désertification médicale.

Enfin, pour l'année qui commence, de nombreuses actions ont été prévues et je veillerai, avec mon équipe au bon déroulement de celles-ci. Toutefois, et je me dois d'être honnête avec chacun des Rambolitains, les collectivités locales font face à une crise dévastatrice pour les finances publiques, avec un déchargeement des compétences toujours plus massif de la part du gouvernement. Plus d'obligations, moins de moyens.

Nous nous battrons pour continuer à être à la hauteur pour chacun de vous et vous offrir une qualité de service public digne de ce nom.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères, que cette année soit synonyme de bonheur et de bonne santé à vous et vos proches !

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet



La voirie, UN SERVICE MUNICIPAL INDISPENSABLE !

De la sente en centre-ville aux grands axes, les voies de circulation permettent nos déplacements et sont un enjeu majeur dans notre quotidien. Leur aménagement, leur entretien, leur création visent à améliorer le cadre de vie et la sécurité des riverains et plus généralement de tous les usagers. À Rambouillet, 25 % du budget de la ville est ainsi consacré à la voirie. Décryptage.

La voirie, un espace partagé

La voirie regroupe l'**ensemble du réseau des voies de circulation du domaine public** (excepté les voies ferrées), en englobant les trottoirs, les caniveaux, les places, les parkings mais aussi la signalisation routière horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation liés au code de la route et panneaux de direction).

La voirie joue un **rôle primordial dans le quotidien de chacun d'entre nous**. C'est en effet elle qui dessine la trame urbaine. La rue est un **lieu de rencontres favorisant le lien social** entre les citoyens, l'espace public se transformant même pour accueillir les marchés, les fêtes, les manifestations sportives, etc.

Les **voies de circulation permettent les déplacements** de tous (piétons, cyclistes, automobilistes...) et l'**accès aux activités économiques, commerciales, touristiques...** La voirie est également le **lieu de passage de tous les réseaux** (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz, télécommunication, etc.).

Qui fait quoi ?

Différents gestionnaires interviennent sur la voirie de Rambouillet :

- **La ville de Rambouillet** sur les 76 kilomètres de voirie communale ;
- La ville de Rambouillet pour l'entretien des 2 900 panneaux de signalisation et 1 100 passages piétons ;
- **L'État** sur la RN 10 (6,7 km) ;
- **Le département** sur les routes départementales (6,6 km) ;
- **La communauté d'agglomération** Rambouillet Territoires sur les zones d'activités économiques et les voiries d'intérêt communautaire (7,7 km) ;
- À noter, les 5 km de voies privées qui sont gérées directement par les propriétaires ou co-propriétaires.

Il en résulte une **répartition des compétences et des responsabilités**, qui peut s'avérer complexe, par exemple dans le cas des routes départementales situées en agglomération où le département entretient la chaussée mais pas les trottoirs, l'éclairage ou les aménagements de sécurité qui incombent à la ville.

La voirie, des opérations diversifiées au quotidien...

Au sein du pôle espaces publics, **le service municipal de la voirie est constitué de 10 agents** (9 agents sur le terrain et un chef d'équipe). En binôme, avec un fourgon, ils interviennent dans la ville en fonction des nécessités.

Les agents municipaux effectuent les opérations « quotidiennes » de courte durée. Ils détiennent tous l'AIPR, autorisation d'intervention à proximité des réseaux, qui leur assure d'avoir les compétences et connaissances requises pour intervenir dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. Grâce à cette formation des agents, la ville peut se réjouir d'un taux d'accidents réseaux très faible.

Les travaux de plus grande ampleur sont réalisés par des entreprises prestataires dans le cadre de marchés publics.

Ainsi, le nettoyage des voies et des accotements est réalisé par une balayeuse, par la régie propriété à l'ouest de la RN10 et par un prestataire à l'est de la RN10, celui des fossés en marché d'entretien par une entreprise d'espaces verts. Le déneigement et le salage sont pris en charge par la régie.

Le titulaire du bail de voirie Eurovia, assure, lui l'entretien, la restructuration et l'aménagement des chaussées (réfection par une couche de roulement ou avec reprise de la structure de la voirie) la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap.



Par exemple : la création d'un quai bus rue Paul Demange ainsi que l'aménagement des dispositifs de sécurité afin de protéger les plus fragiles et pour favoriser les modes de déplacement doux (installation de ralentisseurs, réduction de largeur de chaussée, renversement de priorité entre les véhicules et les piétons, etc.).

Les abords des écoles et des établissements recevant du public font l'objet d'une attention particulière.

Des travaux sur le long terme

Outre les travaux d'urgence pour réparer un trou dans la chaussée ou une barrière sur un trottoir, les interventions sur la voirie (travaux de création, transformation ou rénovation) sont le fruit d'un **long processus de décisions et d'organisation** en étroite collaboration avec différents intervenants (élus, direction générale, services techniques et services de la ville, Rambouillet Territoires, conseil départemental, concessionnaires, services de sécurité, SICTOM, transporteur, financeurs et riverains).

Un diagnostic de la voirie rambolitaine a été réalisé pour identifier les voies les plus dégradées. Il s'agit dès lors de mettre en place un **programme pluriannuel** qui tienne compte de l'état des voiries, de leur hiérarchie dans le réseau, d'une juste répartition entre les quartiers et des travaux des concessionnaires (Enedis, GRDF, Orange, RTE, GRT gaz, maîtres d'ouvrages publics du département des Yvelines et Rambouillet Territoires pour les eaux usées et l'eau potable). Les travaux de voirie sont également réalisés dans le cadre d'**opérations globales réfléchies sur le long terme**, ou de **grands projets structurants**.

La ville réunit les différents partenaires plusieurs fois dans l'année afin de les coordonner, de mutualiser les réfections, de prévoir des travaux d'opportunité en faisant en sorte qu'ils soient supportables dans le temps et dans l'espace pour tous les usagers.

Les travaux peuvent porter sur la **création de cheminements piétons**, la **réfection des trottoirs**, la **création de pistes cyclables**, la **signalisation**, l'éclairage public ou la **gestion des flux de circulation et de stationnement** pour une meilleure cohabitation des différents usages de la voirie. Ainsi, dans le cadre des projets de circulations douces à Rambouillet, des aménagements ont été réalisés pour améliorer les déplacements des piétons et des cycles. **Une piste cyclable de 380 mètres a été aménagée au niveau de la rue de l'Étang de la Tour**, elle permet de mailler le réseau cyclable entre Cernay-la-Ville et la rue de l'Étang de la Tour le long de la RD 906 (travaux réalisés par l'entreprise Colas). De même, **un cheminement piéton a été créé** sur 190 mètres pour relier l'arrêt de bus et l'entrée du lotissement des Senioriales à la voie verte située du côté du centre-ville. Le montant de ces travaux s'élève à 125 000 € TTC subventionnés à 30 % par le Conseil départemental des Yvelines et 30 % par la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)*.

Côté sécurité, le **nouveau plan de circulation en zone 30 km/h entrera en vigueur au 1er trimestre 2023** pour favoriser un usage plus raisonnable de la voiture au profit des modes de déplacement alternatifs et de l'amélioration du cadre de vie (voir Rambouillet Infos n°324).

* La DSIL est un dispositif de l'État institué en 2016, il est destiné à soutenir des projets, entre autres, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité, mis en place par les communes.



Quelques travaux réalisés en 2022

- Réalisation d'un plateau surélevé permettant le franchissement de la piste cyclable en toute sécurité au niveau du rond-point Demange – Montant : 24 000 € TTC ;
- Reprise de la traversée piétonne en bas de la rue de Penthièvre (abaissement des bordures et caniveaux et reprise des pavés sur la chaussée)– Montant : 5 000 € TTC ;
- Rebouchage des nids de poule – Montant : 100 000 € TTC (74 000 € par l'entreprise et 26 000 € en régie) ;
- Réfection de 200 m de chaussée rue des Éveuses – Montant : 75 000 € TTC ;
- Réfection de 530 m de chaussée rues du Maréchal Juin et Henri Dunant – Montant : 165 000 € TTC ;
- Réfection du parking situé devant l'école de La Ruche (tronçon d'environ 100 m) – Montant : 23 000 € TTC ;
- Réfection du parking de 28 places rue Auguste Moutié – Montant : 18 000 € ;
- Re-surfacage de panneaux directionnels* – Montant : 7 000 € TTC ;
- Réfection des marquages au sol – Montant : 40 000 € TTC (opération globale de reprise des marquages incluant les 300 passages piétons)
- Etc.

** Le re-surfacage est un concept innovant breveté développé par une société française, la société Lifting signalisation, consistant à redonner vie à un panneau dont le message est altéré, en venant fixer un nouveau décor directement sur la tôle encore en bon état. Ce procédé permet de combiner développement durable, économie et sécurité.*

Le Plan neige

Réactivé depuis le 2 décembre et **prévu jusqu'à fin février**, le Plan neige peut être allongé en cas de météo défavorable. **5 agents y sont particulièrement affectés** (2 agents avec un permis poids lourds pour conduire les saleuses, 2 adjoints techniques et un conducteur d'engin pour remplir les camions).

La ville possède 2 saleuses qui assurent le salage de 2 circuits prioritaires (un principal et un secondaire) et **des lieux stratégiques les plus exposés** : ponts, souterrains, couloirs de vent, gare, abords des espaces publics.

Le salage en ville est un **processus très complexe et délicat** qui ne doit être mis en place qu'en cas de réelle nécessité en raison des coûts immédiats (sel, carburant, mobilisation des agents) et différés (endommagement des chaussées) et des conséquences environnementales (infiltration du sel dans le milieu naturel).

Le salage préventif est réalisé 2 heures avant un épisode de neige ou de verglas annoncé de manière certaine par les services de prévision météorologique ou au début de l'épisode si ces prévisions sont incertaines. Le déneigement avec une lame est lui mis en place dès que la neige atteint plusieurs centimètres avant un nouveau salage de la voirie.

En cas de fort épisode neigeux, la ville peut également mobiliser le prestataire de voirie avec lequel elle travaille habituellement, voire le conseil départemental des Yvelines ou la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF). Le Plan d'intervention en cas de neige est **coordonné avec les différents acteurs** susceptibles d'intervenir ou de circuler (Transdev par exemple).

Le domaine public, des règles incontournables

Afin de concilier les intérêts parfois contradictoires de tous les intervenants, qu'ils soient particuliers (lors d'un déménagement par exemple), commerçants, exploitants de réseaux ou de voirie, la ville se doit d'organiser et de réglementer les usages et les droits sur le domaine public pour assurer une gestion dans l'intérêt collectif et non particulier.

Toutes les interventions (maintenance et renouvellement des réseaux, interventions de sécurité, etc.) sur le domaine public sont réglementées par des arrêtés, notamment de circulation, temporaires qui dérogent aux règles existantes (arrêtés permanents) pour permettre à tous les acteurs d'intervenir.

L'occupation du domaine public est un sujet sur lequel la collectivité est attentive pour que le cheminement des personnes à mobilité réduite soit assuré tout au long de l'année. Afin de limiter la gêne mais aussi de valoriser l'espace public, toute occupation est soumise à une redevance d'occupation.

Un règlement de voirie est en préparation pour préciser davantage les droits et les obligations des entreprises et des particuliers (pose d'une benne ou d'un échafaudage, etc.) intervenant sur le domaine public



A noter!

Si les trottoirs appartiennent bien au domaine public, leur entretien (désherbage, balayage des feuilles mortes, salage, déneigement, etc.) est de la responsabilité des habitants.



La Nuit du muguet, SOIRÉE D'ÉLECTION DE LA REINE DU MUGUET

Huit jeunes femmes de Rambouillet et alentour briguent la succession d'Elodie Guillemer pour être l'ambassadrice de la jeunesse rambolitaine en 2023. À l'issue de la Nuit du muguet, organisée par la Ville le samedi 28 janvier, nous connaîtrons la nouvelle reine du muguet.



Depuis le couronnement de Fernande Deschamps en 1911, **Rambouillet élit chaque année une reine du muguet, lors de la Nuit du muguet** (exception faite des années de guerre ou de crise sanitaire). Élues pour une année, la reine et ses dauphines sont les ambassadrices de la jeunesse de Rambouillet.

La nuit du muguet est une **soirée de gala dansante** à laquelle participent environ 450 personnes (officiels, représentants d'associations, familles des candidates...). **Elle aura lieu le samedi 28 janvier, salle Patenôtre à partir de 21h.** Nouveauté cette année, il s'agira d'une soirée avec un spectacle du cabaret du bout des prés et un DJ.

Huit jeunes filles se sont présentées à l'élection de la reine du muguet. Elles sont toutes parrainées par une association de Rambouillet dont elles portent les valeurs, que ce soient des valeurs d'entraide, de solidarité, de protection de l'environnement ou liées à leur quartier. Cette année cinq nouvelles associations parrainent les candidates.

Lors de la soirée, les jeunes filles seront présentées sur scène par madame le Maire, présentation suivie d'un portrait de chacune d'entre elles et d'un focus sur les associations les parrainant. **Après les votes, en fin de soirée, le nom de la reine du muguet 2023 sera proclamé, elle sera couronnée au mois de mai lors de la fête du muguet.**

Dès leur élection, la reine et ses dauphines entrent en fonction pour une année et sont conviées officiellement aux différentes manifestations organisées par la ville. Elles auront tout au long de l'année l'opportunité de faire des rencontres enrichissantes.

- Rambouillet.fr
- Samedi 28 janvier à partir de 21h*
- Salle Patenôtre*
- 20€ (un verre offert avec assiette cocktail) - billets en vente au service de la vie associative 49, rue de Groussay du 16 au 26 janvier (nombre de places limité).*

Comment voter ?

- Par le biais de la presse (Toutes les Nouvelles et L'Écho républicain) avec un bulletin de vote (original) à déposer dans l'une des deux urnes (au service de la vie associative ou dans le hall de la mairie) au plus tard le 25 janvier avant 17h30 ;
- Sur le site internet de la ville du 18 au 25 janvier ;
- Le vote de la salle pendant la Nuit du muguet viendra compléter ces votes par correspondance.



Jessica Gomes, 19 ans
présentée par L'amicale
franco-portugaise



Jade Mercey, 19 ans
présentée par Danse et vous 78



Melina Zaiz-Germin, 17 ans
présentée par Rambouillet
Sports Basket



Liz Quercelin, 18 ans
présentée par le Nautic
Club



Garance Gallon, 21 ans
présentée par Temps
Danse Jazz



Emmy Lansard, 19 ans
présentée par le Poney
Club du Vieil Orme



Justine Compain, 19 ans
présentée par L'amicale
de La Louvière



Manon Grivet, 22 ans
présentée par Studio
Rambouillet

La Lanterne FAIT SA NUIT DE LA LECTURE

À l'occasion de la 7^e édition de la Nuit de la lecture, La Lanterne proposera un programme spécial autour de la bande dessinée le week-end des 21 et 22 janvier. Il débutera par un petit déjeuner le samedi matin et se terminera avec un spectacle le dimanche en fin d'après-midi. Les animations à destination de tous les publics seront entièrement gratuites.

Une Nuit de la lecture autour de la BD

Les musées ont la Nuit des musées, les bibliothèques ont la Nuit de la lecture. Cette **manifestation culturelle**, initiée par le **ministère de la culture** en 2017, permet de **réunir les acteurs du livre et les lecteurs pour le plaisir** de la lecture au sens large.

La ville de Rambouillet, avec le pôle culturel La Lanterne, ne peut que s'associer à ce mouvement national de promotion de la lecture. **L'ensemble des équipes du pôle culturel se mobilise** pour vous accueillir, que ce soit à la médiathèque, au bistrot ou dans les salles Wilson et Le Dily.

La bande dessinée est le thème phare de cet événement en lien avec les deux expositions accueillies en ce début d'année : l'**exposition Corto Maltese** en salle Doisneau jusqu'au 1^{er} février et l'**exposition Paola Crusoé** à la médiathèque jusqu'au 4 février.

De nombreuses animations au programme

L'objectif de ce week-end festif est de montrer à toutes et à tous que la lecture, et surtout l'évasion qu'elle peut procurer, va bien au-delà de l'objet livre avec, cette année, des **ateliers autour des héros de BD ou des mangas, des lectures en musique animées par le conservatoire Gabriel Fauré, une Heure du conte numérique, des rencontres-dédicaces d'auteurs ou encore des spectacles sur scène.**

Le jeu ne sera pas en reste avec un atelier jeu vidéo consacré aux héros de comics, une soirée jeux de société au bistrot le samedi de 20h à 23h et une chasse au trésor à travers la médiathèque dans la journée du samedi.

La Lanterne a également prévu des animations plutôt atypiques, comme **une « battle » de dessin**, un combat amical où les participants seront invités à réaliser un dessin en direct face au public. Un mangaka sera également présent pour « croquer » les familles en version manga.

En lien avec la thématique nationale, vous pourrez aller trembler, quel que soit votre âge, le samedi soir à la médiathèque où **des conteurs vous raconteront des histoires à mourir... de peur !**



BON
NIVERSAIRE,
CERISE.

QUE CE
ADEAU TE
VIVE QUE TU
ES TOUJOURS
BIENVENUE
AU ZOO.



Et des spectacles...

La Lanterne proposera le **spectacle Black Boy** le samedi à 20h45, un concert spectacle dessiné tiré du livre de Richard Wright. Paru en 1945, ce roman est le premier écrit par un noir sur ses conditions de vie. L'auteur y relate son enfance et son adolescence dans le sud ségrégationniste américain au début du XX^e siècle. Les artistes du spectacle proposeront leur réinterprétation de ce texte bouleversant. Spectacle à partir de 13 ans.

La Nuit de la lecture se clôturera le dimanche à 17h avec le **spectacle Les Carnets de Cerise**, un opéra-BD qui mêle théâtre, musique et vidéo, à partir de 8 ans. Il s'agit de l'adaptation de la BD de Joris Chamblain illustrée par Aurélie Neyret. Cerise, 10 ans et demi vit seule avec sa mère, et cherche dans son journal intime à percer le mystère des adultes. À travers ses enquêtes elle découvre une partie d'elle-même.

Vous l'aurez compris : **que vous ayez 7 ou 77 ans, que vous soyiez lecteur ou pas, il y en aura pour tous les goûts à la Nuit de la Lecture de La Lanterne !**



Certaines animations sont sur réservation. N'hésitez pas à consulter le programme sur www.rambouillet.fr, à La Lanterne et dans les principaux lieux publics.

LE MOT DE L'ÉLUE

Quel enfant n'a pas été fier d'annoncer : « je sais lire » !!! Lire c'est grandir et s'instruire. La lecture c'est aussi la liberté, le rêve, le divertissement.

C'est ce que vous propose toute l'équipe de La Lanterne à l'occasion de la « Nuit de la lecture » qui sera plutôt le « week-end de la lecture ».

Venez nombreux : l'entrée est totalement libre. Faciliter l'accès à la lecture pour un plus grand nombre et la faire aimer, c'est mon vœu le plus cher en ce début d'année.

Catherine Moufflet

Adjointe au maire, déléguée aux affaires relevant de la culture et des relations avec la MJC.



RAMBOUILLET, VILLE PIONNIÈRE POUR L'UTILISATION DE LA BIOLUMINESCENCE.

Inauguration vendredi 20 janvier à 19h devant et dans La Lanterne

A la croisée des biotechnologies et du biomimétisme, **Glowee utilise la bioluminescence, un phénomène naturel de production de lumière**, couramment observé chez les lucioles, le plancton, les méduses, et plus de 80% des organismes marins, pour développer un système de lumière vivant. Alors que la lumière est devenue un vrai besoin universel et un des premiers marqueurs de développement économique, la multiplication de la lumière artificielle dans nos villes met en danger les ressources naturelles de notre planète et la biodiversité. **Intégrer la bioluminescence dans les villes pour réduire son impact environnemental et apporter nature et poésie, paraît donc un passage essentiel pour la ville de demain.**

Rambouillet est la ville pionnière en la matière en accueillant le premier projet pilote de mobilier urbain bioluminescent. La première unité installée devant la Lanterne a pour objectif de dynamiser la place et servir de support pour communiquer de l'information de cet espace culturel.

L'inauguration, en lien avec l'exposition « N'importe où sauf à Ithaque : Corto Maltese » sera aussi l'occasion de découvrir d'autres installations bioluminescentes. Rendez-vous en préambule de la Nuit de la lecture, sur la place André Thomé et Jacqueline Thomé-Patenôtre et dans la Lanterne le vendredi 20 janvier à partir de 19h.

Cabanes !, UNE EXPOSITION POUR LES RÊVEURS, LES CURIEUX ET LES AUTRES !

Petite habitation grossièrement construite, la cabane n'a de cesse de faire rêver les enfants et même les plus grands ! Après des mois de recherche sur le sujet, le service du Patrimoine vous invite du 18 février au 14 mai au palais du Roi de Rome à découvrir toutes les facettes de cet abri insolite avec une exposition foisonnante et ludique pour tous les âges !

Refuge, cachette, cahute, tanière, aire de jeux à plusieurs, abri propice au rêve, la cabane est tout cela et bien plus encore comme vous le découvrirez à l'exposition Cabanes !. **Montée de toutes pièces par le service du Patrimoine** (des recherches thématiques à la construction du propos en passant par la sélection des œuvres), l'exposition vous fera découvrir la cabane dans le monde occidental sous toutes ses facettes (ou presque !) : cabane rituelle, cabanes de métiers, cabanes d'architectes, cabanes d'artistes, etc.

Dès l'Antiquité, la cabane est considérée comme l'origine de l'architecture. Elle serait, d'après Vitruve (80 av. J.-C.-15 av. J.-C.), architecte romain, née du besoin des hommes de se protéger des intempéries, mythe qui se développe au 18^e siècle. Au 19^e siècle, l'architecte Viollet-le-Duc conserve l'image de cette cabane primitive comme modèle de construction. Construire une cabane est un rêve d'enfant. C'est un abri patiemment construit au fond du jardin. L'enfant s'y réfugie pour jouer ou rêver. L'adulte aussi est attiré par ce havre de paix et d'aventure que représente la cabane. Dès la préhistoire, les hommes construisent des huttes et des cabanes qui ont une fonction de refuge. Beaucoup plus tard, les cabanes s'améliorent pour devenir maisonnettes de vacances et de nombreux architectes s'essayent à l'exercice de la cabane, architecture éphémère et légère.

Les artistes s'emparent aussi du concept de la cabane pour leurs créations. Ainsi, à l'exposition Cabanes ! vous pourrez découvrir le monde poétique façonné par Isabelle Bonte avec ses cabanes miniatures en fil de fer empreintes de légèreté. L'exposition présentera aussi

les œuvres de Marie Havel, ses « cabanes-pièges », sculptures en bois et cordes, visuellement proches des cabanes d'enfants. Des dessins de l'auteur de bande dessinée français, Nylso, sous forme de traits crayonnés, seront exposés.

La thématique de la cabane comme espace de jeux d'enfants sera bien sûr explorée. Les enfants seront même invités à s'installer dans une « vraie » cabane pour y jouer ou lire un livre. Des illustrations de livres pour enfants seront exposées, notamment des illustrations originales noir et blanc de Philippe Masson, illustrateur de la série de romans pour enfants « La cabane magique ». Une première en France ! Des dessins des débuts de la série (travail au feutre et à l'encre) aux illustrations des romans les plus récents (illustrations numériques).

En complément, des ateliers de construction de tentes de patrouille encadrés par des scouts devraient être proposés dans le jardin du roi de Rome selon les techniques de froissartage (système d'emboîtement) et/ou de brûlage (en reliant les bois avec des cordes). De nombreuses animations seront proposées pendant les prochaines vacances scolaires, ainsi que des visites conférences, des visites guidées tous publics et une séance d'Histoires pour toutes petites oreilles sur le thème de la cabane proposée par la médiathèque La Lanterne.

Ce projet dépasse même les murs du musée puisque plusieurs classes du lycée LouisBascan participent au projet et présenteront une sélection de leurs travaux sur les cabanes (dessins en 2D et petites maquettes).



Philippe Masson, #18 Pièges dans la jungle, 2005 (crédit : Philippe Masson)

Budget participatif 2023 :

POUR PASSER DE L'IDÉE À LA RÉALITÉ,
VOTEZ !

La campagne de vote pour les projets du budget participatif 2023 commence le 1^{er} février. Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour exprimer vos choix pour un budget de 200 000 € maximum.

Avec le budget participatif, la ville souhaite impliquer les habitants dans la réalisation de projets touchant leur vie quotidienne. Après deux éditions, la municipalité le fait évoluer avec des projets de plus grande envergure sur l'ensemble de la ville, plus de concertation et d'échange et davantage de projets collectifs.

Pour l'appel à projets 2023, **68 projets ont été proposés**, 28 ont été retenus à l'issue de la phase d'éligibilité par le comité consultatif à la démocratie locale et au budget participatif. Ces projets ont été ensuite transmis aux services municipaux qui en étudient la faisabilité technique et financière.

Les projets définitivement validés seront soumis à vos votes du 1^{er} février au 1^{er} mars.

Retrouvez les projets sélectionnés et votez sur <https://www.rambouillet.fr/budget-participatif/>

Budget participatif 2022,
les premiers projets réalisés



Installation de deux bancs sur le rond-point Duchesse d'Uzès et rue Montorgueil



Arceaux pour vélos : six face au lycée, trois rue Chasles et trois avenue Gambetta



Stations de gonflage et de réparation : une place de la gare et une place de l'Europe

LA Maison de l'accueil DE L'ACTION SOCIALE

La MAAS-CCAS (Maison de l'accueil de l'action sociale - Centre communal d'action sociale) a pour mission de mener des actions adaptées pour lutter contre la précarité et l'isolement. Elle propose également une offre spécifique en direction des séniors pour favoriser le lien social et le maintien de leur autonomie.

La MAAS-CCAS est une **structure de proximité** qui met en place des **actions de prévention et d'accompagnement social** au sein de la ville en lien avec les institutions publiques ou privées. C'est un acteur important qui s'**adresse à tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées**. Elle propose un ensemble de prestations d'accompagnement.

Favoriser l'autonomie des seniors

La MMAS-CCAS œuvre afin de **lutter contre l'isolement des séniors et favoriser leur autonomie**. Parmi les temps forts qui visent à renforcer le lien social, le repas de Noël, le spectacle dansant organisé en janvier ou encore la semaine bleue en octobre.

Elle gère également la **résidence autonomie du Bon vieux temps** qui propose des logements aux personnes âgées de plus de 60 ans autonomes qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus vivre chez elles. Les séniors peuvent ainsi continuer à vivre de manière indépendante, en bénéficiant d'un environnement sécurisé avec des services collectifs (possibilité de restauration, ménage, animations, etc.) et un loyer modéré.

Des **actions de prévention destinées aux séniors** sous forme d'**animations** sont régulièrement proposées (jeux de société, art-thérapie, gymnastique, mosaïque, chorale, tricot, bibliothèque, scrabble, etc.) ou d'**ateliers collectifs, en partenariat avec le PRIF** (Prévention Retraite Île-de-France), pour rester en forme et bien vivre sa retraite (ateliers tremplin, mémoire, équilibre en mouvement, bien dans son assiette, bien chez soi et bien vieillir). L'objectif est de **prévenir l'entrée en dépendance de la personne âgée à son domicile** par la connaissance et l'entretien de ses ressources personnelles, en lui apportant des attitudes sécurisées et des adaptations de son environnement. Ces **ateliers** sont **conçus par des intervenants experts** et s'**adressent à tous, à partir de 60 ans**. Ils offrent, en outre, de belles opportunités d'échanges et **favorisent le lien** avec les autres.

La Maison Relais, déjà 10 ans d'existence !

Depuis 2012, la MAAS-CCAS gère et anime une **Maison Relais-Pension de Famille**. La porte d'entrée à la Maison Relais se fait par une demande, portée par un Travailleur Social et adressée au CCAS. La Maison Relais a fêté ses 10 ans fin décembre.

Destinée à des hommes ou femmes sans enfant à charge, la Maison Relais « Les Buissons » s'adresse, en priorité à celles et ceux ayant un faible niveau de ressources, en situation d'isolement affectif, familial et/ou social, en difficulté de santé physique et/ou psychologique qui les fragilisent et, pour certains, avec un parcours fait de ruptures et/ou d'errance. **Deux types d'hébergement** sont proposés : **résidentiel et d'urgence**.



La taille de la Maison Relais (29 places) permet de conserver une **dimension humaine** à la gestion du quotidien et de privilégier les échanges.

Portée par une équipe, en présentiel, **de 2 personnes** (appelées hôtes), la pension de famille s'appuie sur ces professionnels qui ont pour mission d'animer les espaces et les temps communs, de faciliter les relations entre les pensionnaires, d'être à l'écoute pour pouvoir faire face aux difficultés d'ordre individuel ou collectif, de maintenir des contacts et des liens avec l'environnement médico-social du territoire et d'exercer un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par ou avec les résidants.

Les hôtes réalisent un **accompagnement de proximité qui s'organise autour d'un projet individuel** formulé par le Résident. Ils apportent conseils, encouragements, orientation vers les partenaires extérieurs les mieux à même de donner la meilleure réponse.

L'équipe prépare et définit, avec le résident, les relais nécessaires et les objectifs à atteindre pour réaliser son projet. L'accompagnement s'appuie sur des **rencontres régulières** et des **bilans avec le référent social**.

Les problématiques des résidents sont multiples et de plus en plus complexes d'autant qu'elles peuvent être cumulées. La variété des situations oblige l'équipe des hôtes à rester en **lien avec le tissu médico-social du territoire** et à **développer des partenariats**, voire des **mutualisations**, pour pouvoir offrir un panel de solutions possibles à la prise en charge des Résidents.

L'hébergement d'urgence, quant à lui, permet d'accueillir la nuit des personnes sans logement pendant la saison hivernale du 15 novembre au 30 avril.

En 2021*:

- 8 sorties (toutes positives) de la structure pour du logement autonome,
- 585 entretiens individuels avec les résidents dans le cadre du soutien à leur projet,
- 68 synthèses avec les référents sociaux des résidents,
- 22 réunions d'équipe pour analyser les situations des résidents et leurs évolutions,
- La participation à 77 réunions partenariales aux côtés de la directrice du CCAS afin d'étayer les partenariats...

Depuis 10 ans :

- 37 commissions d'attribution
- 157 personnes accueillies :
 - 49 femmes
 - 108 hommes
- 130 sorties dont 87 sorties « positives » (intégration dans un logement de droit commun – situation financière stabilisée durablement...)
- 51 retours vers l'emploi.

*Les chiffres 2022 n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction de cet article (NDLR).

- ⌚ Maison de l'accueil et de l'action sociale – 19, rue de Clairefontaine
- ⌚ Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (pour le traitement des dossiers uniquement sur rendez-vous)
- ⓘ Tél.: 01 34 83 84 18 – ccas-rambouillet@wanadoo.fr

le saviez VOUS ?



Le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique. Il est dirigé par un conseil d'administration de 17 membres (des élus et des représentants d'associations) et présidé par Madame le Maire. Il dispose d'un budget autonome.



A noter!

La MAAS-CCAS dispose aussi d'un appartement relais destiné à l'accueil de personnes victimes de violences intrafamiliales.



Nos jeunes citoyens, DES ACTIONS POUR LE PASSEPORT DU CIVISME

La ville propose en partenariat avec l'Éducation nationale, un passeport du civisme aux enfants scolarisés en CM1 et CM2 de 3 de nos écoles. Ce livret a pour objectif de les inciter à participer à des actions citoyennes mais aussi à des actions de mémoire ou environnementales. Ces actions sont encadrées et validées par les ambassadeurs du passeport du civisme. Dans ce cadre, la ville a organisé dans les CLAE des activités la semaine précédant la journée des droits de l'enfant.

Le passeport du civisme invite les enfants de CM1 et de CM2, de manière ludique et pédagogique, à **s'investir dans la vie de la cité, au service des autres, à travers la réalisation d'actions collectives et individuelles** tout au long des deux ans. Il les sensibilise ainsi au civisme et aux valeurs essentielles que sont la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement. En outre, il **permet de favoriser le lien**, notamment intergénérationnel.

Le passeport du civisme est bâti autour de **7 piliers** obligatoires : **le devoir de mémoire, le respect de soi et des autres, le respect de l'environnement, la connaissance de sa ville et de son histoire, la protection de soi et des autres, l'utilisation des nouvelles technologies et la connaissance de la France et de l'Europe.**

À la fin des deux années scolaires, les élèves sont récompensés par un « diplôme du civisme ».

Certaines des actions demandées dans le passeport sont à réaliser avec l'école ou en famille. D'autres sont menées par le pôle famille dans le cadre des activités péri et extrascolaires. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les activités réalisées en amont de la journée des droits de l'enfant 2022 (20 novembre) sur l'ensemble des CLAE (Centres de loisirs associés aux écoles) et dans les ateliers de quartier.

Les animateurs ont travaillé avec les enfants sur le sujet en leur expliquant quels sont les **droits des enfants**. Chaque structure a choisi un droit que les enfants ont représenté de manière artistique (dessin, fresque...). Une exposition des créations pour les familles, et de manière plus générale pour les Rambolitains, a eu lieu le samedi 19 novembre. Les enfants avaient également appris une chanson qu'ils ont entonnée puis traduite en langue des signes française.



La Journée internationale des droits de l'enfant

Cette journée existe depuis le 20 novembre 1989, jour où l'ONU a adopté à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'Enfant. Les droits de chaque enfant du monde étaient désormais reconnus par un traité international, ratifié par 197 États.

La Convention internationale des droits de l'enfant comporte 54 articles mettant en avant quatre principes fondamentaux : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant.

En 2022, le thème de la journée internationale des droits de l'enfant était : « L'inclusion, pour chaque enfant ».



Cérémonies & commémorations

PATRIOTIQUES 2023

Chaque année la municipalité organise de nombreuses cérémonies patriotiques auxquelles les Rambolitains sont conviés.

Elles se succèdent avec l'appui des associations patriotiques.

La Ville a à cœur de pérenniser ce devoir de mémoire et attache une grande importance à l'implication des jeunes rambolitains.

Dim 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

11h-Monument aux morts, place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Sam 22 avril

Combat de Camerone

10h-Monument aux morts, place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Dim 30 avril

Journée nationale du souvenir de la déportation
10h-Monument aux morts,

place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Lun 8 mai

Victoire de 1945, Résistance et Héroïsme de Jean Moulin

8h30-Monument aux morts,
place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Mar 6 juin

Débarquement de Normandie et hommage aux morts pour la France en Indochine

18h-Monument américain, av. Gén. Leclerc

Dim 18 juin

Appel du Général de Gaulle

11h-Rond point du 23 août (Croix de Lorraine)

Jeu 13 juin

Fête nationale

17h-Monument aux morts, place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Mer 23 août

À la mémoire des militaires américains morts pour libérer Rambouillet (9 août 1944) du débarquement de Provence (15 août 1944) de l'offensive de la 2e DB pour libérer Paris (23 août 1944)

11h-Rond point du 23 août (Croix de Lorraine)

Sam 9 septembre

Hommage aux habitants de Groussay morts pour la France

11h30-rue de Groussay (entrée du Quartier Estienne)

Sam 11 novembre

Armistice de 1918 et hommage solennel de la nation à tous les soldats morts pour la France

9h-Cimetière ancien, rue G. Lenotre

10h-Monument aux morts, place A. Thome et J. Thome-Patenôtre

Mar 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, avec évocation de la tragédie des Harkis

11h-Monument aux morts, place A. Thome et J. Thome-Patenôtre



*Les horaires sont donnés à titre indicatif.
Seuls les horaires stipulés sur les invitations font foi.*



DES ÉQUIPEMENTS DIVERSIFIÉS AU SERVICE d'une ville sportive

Avec ses nombreux sites destinés à la pratique du sport, Rambouillet est une ville sportive. Elle propose un vaste choix d'activités physiques, que ce soit grâce aux nombreuses associations sportives, pour les scolaires, lors d'animations organisées par les services municipaux ou en accès libre. Pour la municipalité, il est important d'avoir des équipements sportifs de qualité afin de rendre le sport accessible à tous.

Dernier aménagement effectué : la requalification du terrain de football du Racinay.



62 associations sportives et 42 disciplines

Rénovées et entretenues par la ville, les infrastructures sportives sont majoritairement utilisées par les associations rambolitaines et les scolaires. Les associations sont plus de 60 à proposer des **activités sportives pour des pratiquants confirmés ou des pratiques de loisir**. Judo, athlétisme, basket, gymnastique rythmique, karaté, rugby, taekwondo, tennis, pétanque... **le choix est vaste et s'adapte à tous les publics**, des enfants aux séniors. Chacun peut trouver le sport collectif, individuel ou de combat qui lui convient.

La ville poursuit la rénovation de ses terrains de sports

Lancés fin avril 2022, les travaux d'aménagement du terrain synthétique du Racinay se sont terminés fin août. Quatre mois de chantier pour requalifier ce terrain utilisé par le Football club Rambouillet Yvelines mais aussi par les scolaires et autres sportifs rambolitains.

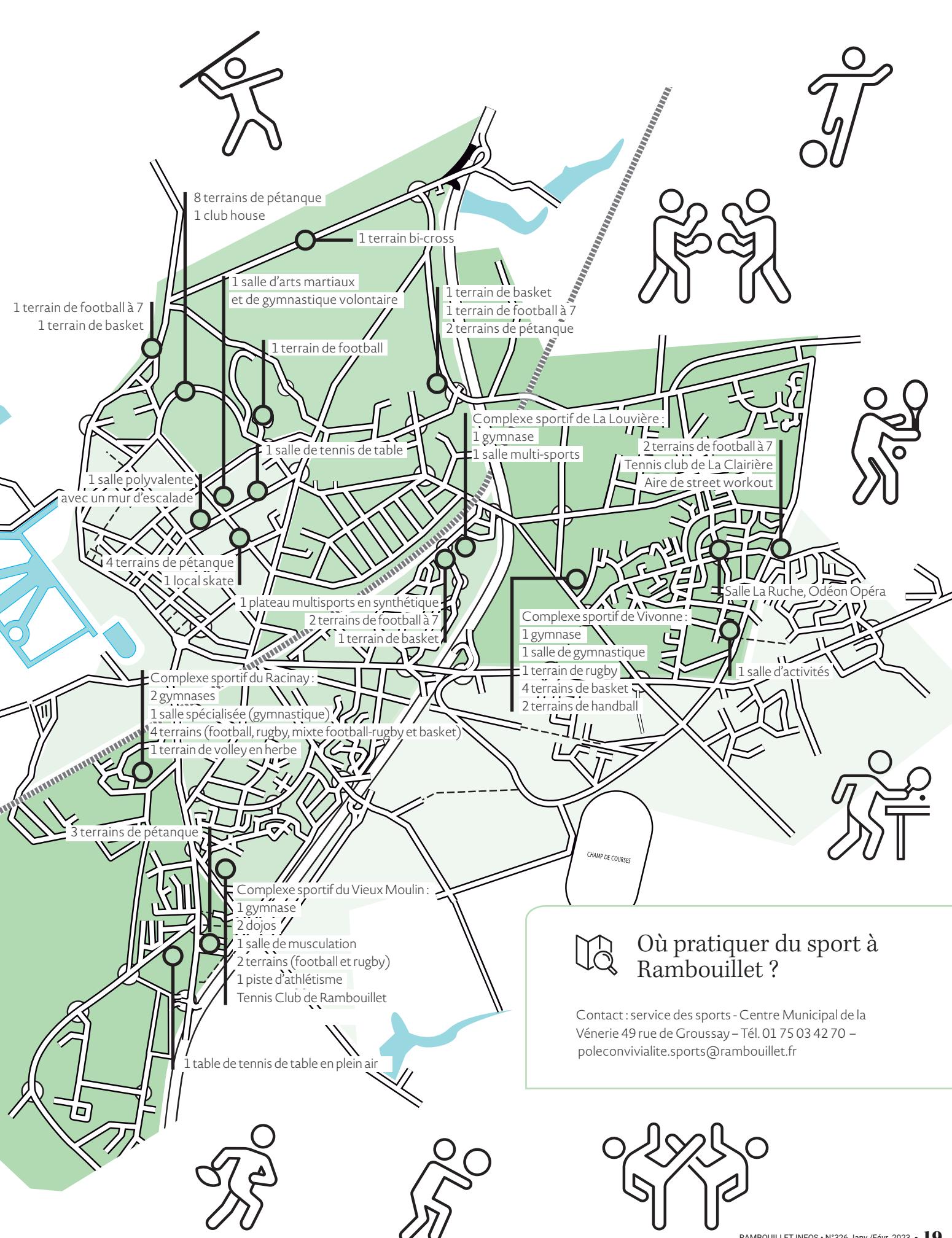
Le terrain a été inauguré le 19 novembre 2022 en présence de Madame le Maire, de M. Patrick Karam, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, en charge des sports, et des nombreux parents et enfants, membres du FC Rambouillet Yvelines.

Plus confortable pour les usagers, le terrain de football sera utilisable même par météo peu clémente en dehors de l'utilisation des clubs et des scolaires.

Le terrain synthétique répond aux normes écologiques et nécessitera moins d'entretien qu'auparavant (pas d'arrosage). **Au total, l'aménagement de ce nouveau terrain aura coûté 891 000 € dont 200 000 € financés par la Région.**



Retrouvez la liste des associations sportives dans le Rambouillet Pratique disponible sur rambouillet.fr ou à l'accueil de la mairie.



Où pratiquer du sport à Rambouillet ?

Contact : service des sports - Centre Municipal de la Vénérerie 49 rue de Groussay – Tél. 01 75 03 42 70 – poleconvivialite.sports@rambouillet.fr

2 questions à l'ÉLU

Les équipements sportifs de la ville connaissent-ils une fréquentation importante ?

À Rambouillet, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif sportif particulièrement actif avec plus de 10 000 licenciés qui utilisent nos équipements sportifs. Ces équipements sont également employés régulièrement par les élèves des établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycée) et les nombreux pratiquants individuels. Certains équipements sont d'ailleurs accessibles librement au public en dehors des créneaux scolaires et associatifs (piste d'athlétisme, et certains plateaux de basket, etc.). Rambouillet est également attractive pour les sportifs des communes alentour.

En quoi ces équipements permettent de mettre en œuvre les axes majeurs de la politique sportive de la ville ?

L'équipe municipale accorde une grande importance aux bienfaits de l'activité physique sur la santé. Elle met l'accent sur le sport pour tous, que ce soit le sport loisirs ou en compétition, le sport pour les personnes valides ou en situation de handicap, le sport associatif ou libre... pour tous les publics, jeunes enfants, adolescents, adultes et séniors.

L'incitation à l'activité physique doit se faire dès le plus jeune âge avec, notamment, les aires de jeux. Elle passe ensuite par des activités adaptées aux adolescents avec, par exemple, l'installation en 2022 d'un streetworkout. Enfin, elle doit s'adresser aux séniors et nous réfléchissons à développer des parcours santé adaptés.

Le sport pour les personnes en situation de handicap est une des priorités de la municipalité avec, pour exemple, le nouvel aménagement du terrain synthétique du Racinay qui permettra la pratique du cécifoot (adaptation du football pour les déficients visuels) en lien avec les clubs sportifs et établissements scolaires. La ville est aussi attentive au développement du sport aux femmes, notamment grâce au développement du football féminin.

Enfin, la ville bénéficie d'un important maillage sur le territoire avec des grands équipements mais aussi des équipements de proximité dans chaque quartier.

La ville ne privilégie pas un axe, elle souhaite plutôt aller dans toutes les directions en permettant une offre étendue afin d'inciter le plus grand nombre à pratiquer une activité physique. La ville s'implique également largement dans les grandes manifestations sportives, telles que le semi-marathon prévu au printemps ou encore l'événement incontournable de l'été prochain, le Paris Brest Paris.

Hervé Dupressoir

Adjoint au maire délégué aux affaires relevant du scolaire, de la jeunesse, du sport et du développement numérique



Le semi-marathon de Rambouillet, UN ÉVÉNEMENT SPORTIF INCONTOURNABLE

Quelques 3 000 coureurs chausseront leurs baskets le dimanche 12 mars pour le semi-marathon.

Cet événement majeur et populaire, organisé par le club Rambouillet Olympique fêtera sa 35^e édition.

Épreuve sportive de course à pied, dont la distance fait la moitié d'un marathon soit 21,1 km, le semi-marathon est au programme des grands rendez-vous de l'athlétisme et une épreuve populaire chez les coureurs réguliers.

À Rambouillet, le semi-marathon existe depuis mars 1987. À sa création, l'objectif était de proposer une course dans un cadre agréable, d'animer la ville et de rassembler les coureurs individuels qui sillonnent la forêt.

Pour la 35^e édition du semi-marathon, les participants arpenteront, comme l'an dernier, les allées de la forêt domaniale (3/4 du circuit en forêt sur routes et pistes cyclables) après un départ en centre-ville. Cette épreuve comptera pour le Challenge Départemental des Yvelines, servira de cadre au Championnat des Yvelines et sera qualificatif pour les Championnats de France de semi-marathon.

www.rambouillet_olympique.com

BIENVENUE À l'Espace Louvière

Situé au 9, rue du Village, ce nouvel espace polyvalent à destination des habitants du quartier et des Rambolitains en général, accueille, dans un premier temps, des ateliers proposés par L'Usine à chapeaux et la résidence d'artiste de Nilcée (Céline Hitier).

Une opportunité, un projet !

Le projet de l'Espace Louvière est né à l'occasion du déménagement de la police municipale. Ce **local vacant, ancré dans le quartier**, pouvait laisser place à un **nouveau service de proximité**, un **lieu partagé permettant de redonner de la vie au quartier**. En outre, des besoins, notamment d'**aide au numérique**, étaient connus sur la ville, nécessitant une prise en compte. L'Espace Louvière était né ! **Il a été inauguré le 26 novembre 2022**, en présence de Madame le Maire.

Demandez le programme

Dans le cadre du partenariat Ville/Usine à chapeaux, les membres de l'Usine à chapeaux, salariés ou bénévoles, proposent à l'Espace Louvière **des ateliers et des animations pluridisciplinaires et multigénérationnels**.

Pour répondre aux besoins des habitants en difficulté face à la dématérialisation croissante de nombreuses démarches, des animateurs de l'Usine à chapeaux, dont une conseillère numérique France Services* formée et agréée par l'État, proposent à la fois des **permanences sans rendez-vous** les vendredi après-midi et samedi matin et des **ateliers sur des thèmes spécifiques** (se connecter au service Ameli, déclarer ses impôts en ligne, comment fonctionne Facebook, etc.) les mardi matin et vendredi après-midi.

De même, **des écrivains publics** tiennent des permanences sans rendez-vous le samedi matin. Ils peuvent vous aider, si vous rencontrez des difficultés majeures, à écrire vos courriers, remplir vos formulaires, monter vos dossiers administratifs ou encore à rédiger vos lettres de motivation.

Des ateliers de français ont lieu tous les mercredis après-midi pour un **accompagnement aux rudiments de la langue**. **Une entraide scolaire** est également mise en place pour les collégiens à partir de la 4^e le jeudi après 17h.

Un Point Accueil Écoute Jeunes est également disponible le mercredi après-midi. Il est à destination des jeunes de 12 à 25 ans et des parents d'adolescents. L'accueil, confidentiel, libre, anonyme et gratuit, a pour objectif d'**accompagner, de prévenir des situations à risques** et éventuellement d'orienter vers d'autres lieux de ressources (santé, social, scolaire, loisirs, etc.).

Enfin, les séniors sont aussi invités à l'Espace Louvière qui y délocalise **L'Estaminet**, son **café rencontre**, certains lundis après-midi.

L'Espace Louvière est partagé avec l'**artiste Nilcée, en résidence**, qui **accueille régulièrement les habitants du quartier** dans son atelier temporaire (voir Rambouillet Infos n°325).

Cet espace partagé a **vocation à évoluer**, il pourra accueillir à l'avenir d'autres associations, d'autres projets ou d'autres activités.

* Un conseiller numérique France Services a pour mission d'accompagner les Français qui en ont besoin dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Il aide les usagers à prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, gérer ses courriels, utiliser des applications utiles sur son smartphone, apprendre les bases du traitement de texte. Chaque conseiller numérique suit une formation obligatoire de 3 semaines à 4 mois selon son niveau de compétence initial.



Le planning des activités proposées par l'Usine à chapeaux est disponible sur le site Internet www.usineachapeaux.fr/ et à l'entrée de l'Espace Louvière.

Festival culturel, DES JEUNES RAMBOLITAINS À LA DÉCOUVERTE DE L'ITALIE !

Au cœur du festival culturel organisé par la ville jusqu'à l'été prochain, l'Italie mobilise différents acteurs de la ville à travers des événements permettant aux Rambolitains de (re)découvrir la culture, l'histoire, les traditions, l'art, etc. italiens. Les jeunes Rambolitains ne sont pas oubliés dans ce programme et 23 jeunes, encadrés par des animateurs du service animation-jeunesse, ont participé à un projet commun autour de l'Italie.



À chaque nouvelle édition d'un festival culturel organisé par la ville, **un groupe de jeunes est invité à découvrir de manière plus approfondie le pays** dont on parle toute l'année via un projet pédagogique proposé par le service animation jeunesse.

Dans le cadre du Festival Italie, 23 jeunes de 9 à 16 ans, 10 filles et 13 garçons, des accueils de loisirs de la ville, ont donc travaillé sur un **projet visant à découvrir les différentes facettes du pays** (culturelle, architecturale, artistique, sportive, culinaire, etc.) avec comme temps fort **un séjour d'immersion**. Le projet s'est clôturé par une **rétrospective** présentée à leurs camarades et aux parents afin de les faire voyager à leur tour...

En préalable au projet, une convention a été signée entre les enfants, leurs parents et la ville pour que les jeunes s'impliquent par leur **assiduité** et leur **engagement** sur toute la durée du projet. Le premier mercredi a été consacré à expliquer aux enfants la teneur de cet engagement, à préparer le groupe et à mettre en place les « règles de vie » du groupe.

De début juin jusqu'au départ en Italie, tous les mercredis (sauf vacances estivales) **les jeunes, en toute autonomie** sous l'œil attentif des animateurs, ont préparé leur séjour et anticipé leur rétrospective. Ils ont ainsi réfléchi à une rétrospective instructive et ludique. Après plusieurs mercredis de réflexion, les enfants se sont orientés vers la **création d'un escape game**. Ils ont alors effectué des recherches préliminaires pour les énigmes et les expositions associées sur des items choisis, une manière d'appréhender l'Italie avant le séjour qui s'est déroulé du 25 octobre au 3 novembre.





De Rome à Pise, en passant par Florence, Sienne et Levanto, **les enfants ont sillonné une partie de l'Italie**. Visite du Colisée et du Vatican, balades dans les rues de Rome pour y admirer la Fontaine de Trevi, promenade sur la plage à Levanto, le séjour, très enrichissant, n'a pas été de tout repos ! d'autant plus avec **les 160 kilomètres parcourus pendant le séjour** (en moyenne 17 km/jour !). Logés dans des auberges de jeunesse, les jeunes ont aussi goûté à la gastronomie italienne : pâtes et pizzas au menu !

Deux visites les ont particulièrement touchés. Celle de la ville de Sienne avec la place où ont lieu tous les ans de célèbres courses de chevaux et celle du musée interactif de Léonard de Vinci à Florence. En compagnie d'un conférencier passionnant qui les a tenus en haleine pendant près d'une heure et demie, les enfants ont découvert les machines ingénieuses du célèbre et prolifique inventeur !

Outre l'aspect culturel, **le séjour a permis aux enfants de tisser des liens forts, de développer des valeurs** telles que l'**entraide, la solidarité voire de l'amitié** et ce, quel que soit leur différence d'âge !

De retour, les enfants ont agrémenté leur escape game avec des photos, des prospectus, etc. et ont ainsi peaufiné leurs jeux. Et le 7 décembre ils ont proposé l'escape game à la salle Pater-nôtre. **200 enfants du centre de loisirs Château d'eau et des ateliers de quartiers** ont ainsi pu résoudre les énigmes qui leur étaient proposées dans les 10 salles dédiées chacune à une thématique (culinaire, transports, villes, histoire-géographie, objets anciens, métiers d'autrefois, etc.). Un film sur le séjour a également été réalisé par les enfants.

À travers cette rétrospective, les enfants ont réalisé un travail conséquent pour transmettre leurs découvertes. Ce projet pédagogique a été une **vraie ouverture au monde et à l'autre**, que ce soit pour les jeunes voyageurs ou pour les visiteurs de la rétrospective.





Place de l'Europe, LES PREMIERS JALONS DU RÉAMÉNAGEMENT

Parmi, les grands projets ville, celui du réaménagement de la place de l'Europe s'inscrit dans une volonté de (re)dynamiser un lieu de vie à la convergence de secteurs pavillonnaires, de la forêt et de la zone commerciale. Dans ce cadre, les habitants ont été consultés via une balade urbaine en avril 2022 et un questionnaire en octobre 2022. Faisons le point.

La place de l'Europe, la jonction d'un quartier créé dans les années 70 et d'une zone commerciale

Souhaité par Jacqueline Tome Patenôtre (1906-1995), alors maire de Rambouillet, le quartier de La Clairière a été conçu au début des années 70 par l'architecte Roland Pré-diéri (1927-2020) pour le compte de l'industriel et urbaniste français Jacques Riboud (1908-2002). Auteur de plusieurs livres mettant en théorie sa vision du développement et de l'aménagement urbain, Jacques Riboud a montré qu'il était possible de créer un **environnement urbain à base de maisons individuelles**. Ce concept, inspiré des « cités-jardins » anglaises - modèle d'urbanisme combinant **les avantages de la ville avec ceux de la campagne**, créé par l'anglais Ebenezer Howard (1850-1928) - était alors une alternative aux grands ensembles tout en répondant à la crise du logement.

La construction des quartiers résidentiels s'accompagnait de la création d'**équipements** et de **commerces de proximité**. La place de l'Europe a probablement été conçue dans cette optique. À la jonction entre le quartier de La Clairière et une zone commerciale importante composée d'une grande surface alimentaire et de moyennes surfaces commerciales, la place est entourée de quatre immeubles collectifs et adossée à des bassins de rétention en béton sculptés dans un écrin de verdure.

L'étalement dans le temps de la construction du quartier - de 1970 à 2014 - et la complémentarité de ses usages révèlent l'**attractivité du lieu** et a pour conséquence de faire se côtoyer **diverses générations**.



(Re)dynamiser un lieu de vie

L'objectif du réaménagement de la place de l'Europe est de (re) créer un espace public dynamique, adapté aux usages des habitants, construit autour de la place tout en y intégrant l'espace commémoratif avec la stèle et les drapeaux européens.

L'aménagement devra être « modulable » afin de permettre à la place de prendre différents visages : **place du village, place de l'Europe, lieu de passage, lieu de rencontre, lieu de transition vers la forêt, lieu d'exposition, lieu de loisirs...** La place devra s'adapter aux différents types d'usage et accueillir toutes les générations.

L'étude confiée au maître d'œuvre englobe la totalité du périmètre de la place de l'Europe. Les **travaux**, eux seront **découpés en deux tranches**. La première tranche devrait être réalisée avant la fin du mandat. Elle concerne le **réaménagement de la place** elle-même et du **parking situé à l'est**.

Des études de sol, des diagnostics techniques et un relevé topographique ont déjà été réalisés. La **mise à jour du diagnostic** réalisé en 2013 est **en cours** ainsi qu'une **esquisse du futur aménagement**. Elle donnera lieu à des schémas et des images de références urbaines paysagères et architecturales. Y seront présentés les ambiances imaginées pour illustrer les orientations d'aménagement envisagées avec la zone commémorative, l'emplacement d'un éventuel marché, le traitement des limites extérieures, les flux de circulation et l'accessibilité, ainsi que les contraintes techniques. Une estimation financière ainsi qu'un planning prévisionnel sont également attendus dans la première phase d'études.

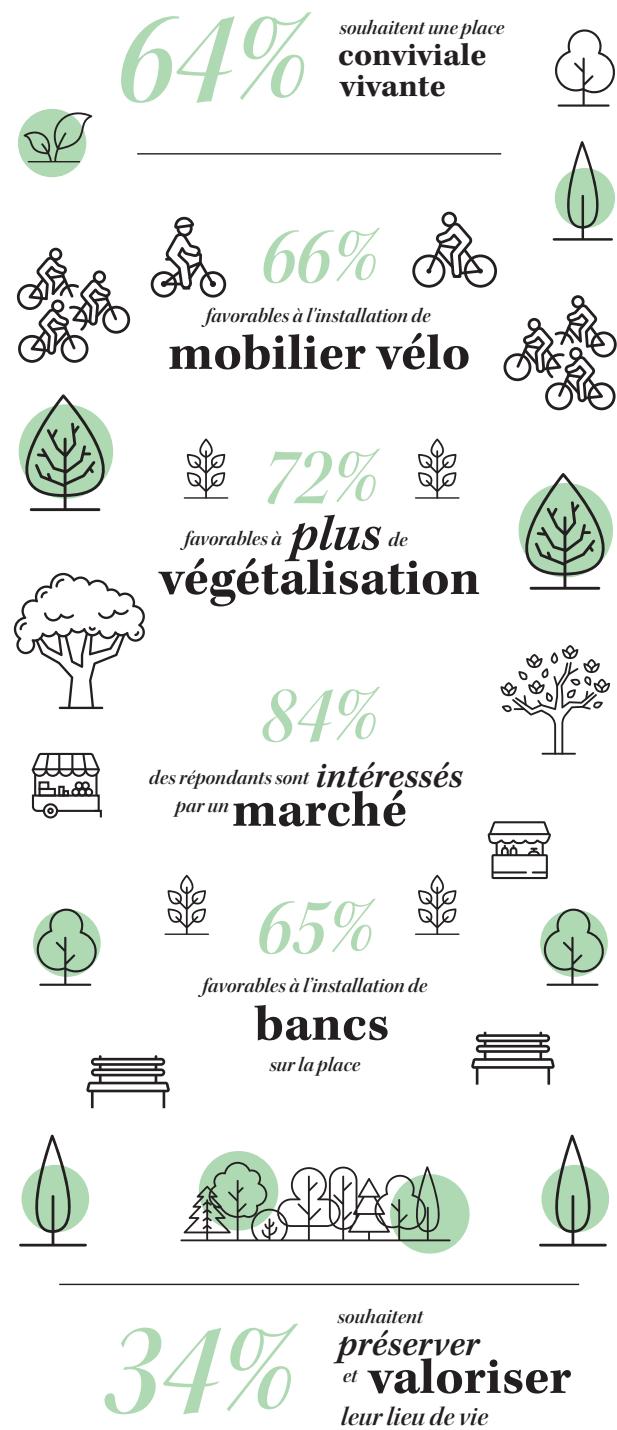
La seconde tranche de travaux se poursuivra sur le bassin et la passerelle.

Les habitants consultés

Le projet de réaménagement de la place de l'Europe s'inscrit dans une **démarche consultative**. Après des études préliminaires techniques, une **balade urbaine** a eu lieu avec les habitants le samedi 12 avril 2022 en présence de madame le Maire, d'élus, de l'architecte de la ville et de l'équipe d'architectes paysagistes retenue pour le projet. **Les habitants ont ainsi pu faire part de leurs impressions et remarques sur le quartier** ainsi que préciser leurs usages de la place de l'Europe et leurs besoins.

En octobre 2022, un **questionnaire** distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de La Clairière et disponible sur le site Internet de la ville a également permis de recueillir un certain nombre d'informations, notamment sur **la vision qu'ont les habitants de la place de l'Europe** ou sur les **différents aménagements à envisager**.

- Estimation du montant des travaux :
 - Projet Global : 4 millions d'euros TTC (études comprises)
 - Tranche 1 : 1,3 millions d'euros TTC (études comprises)
 - Des financements sont en cours de recherche auprès de la Région Île de France et de l'État.



L'intégralité des résultats du questionnaire est à retrouver sur rambouillet.fr



La propreté, c'est l'affaire de tous !

La propreté est la responsabilité de tous. Elle participe d'une qualité de vie et d'un vivre ensemble auquel chaque citoyen a le droit de prétendre. Si les agents municipaux de l'équipe propreté urbaine se relaient au quotidien pour nettoyer la ville, chaque Rambolitain a aussi un rôle à jouer.

La propreté urbaine, des équipes sur le terrain

La propreté urbaine est un élément primordial de la qualité de vie et une attente forte des Rambolitains. Dans les rues, sur les trottoirs, sur les places... les 15 agents du service municipal de la propreté urbaine sont sur tous les fronts chaque jour de la semaine avec un seul objectif : rendre la ville plus propre. Une tâche essentielle pour un travail sans fin.

Les agents de la propreté urbaine, qui font partie du service environnement, travaillent 7 jours sur 7 (avec des permanences le week-end), qu'il pleuve, qu'il neige, que le froid ou la chaleur. Ils sont également très sollicités après les manifestations sur l'espace public (Fête du muguet, Saint-Lubin, etc.) où ils interviennent rapidement pour nettoyer les lieux.

Balayage des rues, ramassage des déchets, papier et feuilles, nettoyage des canisettes, vidage des corbeilles de rue et des cendriers-tulipes, désherbage et déneigement des trottoirs sur la voie publique et aux abords des établissements publics (hôtel de ville, médiathèque, écoles, cimetières, etc.), chaque agent a sa mission.

Des agents à pied sillonnent les différentes zones de la ville auxquelles ils sont affectés, d'autres sont en équipe volante. Pour réaliser leurs multiples missions au mieux, les agents de l'équipe propreté urbaine se professionnalisent de plus en plus grâce à des formations, notamment sur la bonne utilisation de matériel spécifique. L'objectif à venir du service est également de mutualiser et de rationaliser les ressources en lien avec les agents des espaces verts et d'innover avec de nouvelles méthodes de travail pour une meilleure efficacité.



La ville obtient une première étoile du label « ville éco-propre »

La ville adhère à l'Association des villes pour la propreté urbaine* (AVPU) depuis 2019 dans le cadre d'une **politique d'évaluation** des moyens qu'elle met en place pour la propreté de ses espaces publics.

Elle vient de décrocher sa **première étoile du label « ville éco-propre »**. Ce label dispensé par l'AVPU récompense les collectivités qui s'engagent dans des **plans d'actions à moyen terme pour améliorer durablement la propreté** de leurs espaces publics.

La ville a obtenu sa première étoile en mettant en œuvre la méthodologie d'évaluation de l'AVPU qui permet d'**identifier les points forts et les points faibles** au regard de moyennes enregistrées par l'ensemble des collectivités. La progression du niveau de propreté est ainsi évaluée à l'aide de grilles de mesure de différents éléments qui participent à un état de « non-propreté » (papiers, emballages et journaux, débris de verre, mégots, déjections canines, tags, etc.). **Les agents de la propreté urbaine ont été formés** à l'utilisation de cette grille et les données relevées sont transmises tous les trimestres à l'AVPU. Elles permettent aux villes de se comparer et d'**identifier les problématiques les plus importantes** pour ensuite **engager un plan d'action adapté**. C'est dans ce cadre que le service environnement a été créé en juillet 2022.

Au-delà du nettoiement de l'espace public, l'enjeu pour la ville est **d'amener les citoyens à un comportement plus responsable et plus respectueux de leur environnement**. En effet, ce qui salit notre espace public est le plus souvent engendré par le comportement des usagers.

* L'AVPU regroupe des élus et des agents territoriaux, voire des fédérations et associations professionnelles pour une approche globale de la propreté urbaine avec pour objectif une volonté d'amélioration du niveau de propreté de l'espace public.

La propreté de la ville, les bons gestes

Chaque déchet a un coût - financier et pour l'environnement - et la propreté est aussi une affaire individuelle, chacun pouvant adopter les bonnes pratiques : **nettoyer le trottoir devant chez soi, jeter ses papiers** dans une poubelle plutôt que dans la rue, **ramasser les crottes de son chien** ou encore bien **trier ses déchets**.

Emballages : plus simple le tri !

Depuis le 1er janvier 2023, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac de tri.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri avec les emballages en métal ou en carton et les papiers. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères. Pas toujours facile de s'y retrouver ! Désormais, plus besoin de se poser la question : **tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac de tri** ! Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes présentes sur les emballages.

Les emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage travaillent ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Cela permettra de produire de nouveaux emballages ou objets. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions existent et aujourd'hui, pour recycler plus, il faut trier plus d'emballages !



Désormais, plus de doute, tous les emballages et tous les papiers se trient !



Si votre bac est trop petit, vous pouvez en demander un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet www.sictomregionrambouillet.com. Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.



Pour vos encombrants, pensez SICTOM et déchèterie

Les produits encombrants (meubles et mobilier divers, literie, appareils de gros électroménager, vélos, poussettes, etc.), en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en charge par la collecte des ordures ménagères. **La collecte des encombrants est gérée en direct par le SICTOM** (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères). Vous pouvez prendre contact avec leurs services pour obtenir une date de rendez-vous en composant le numéro vert 0 800 49 50 61 (n°vert gratuit). Vous pouvez également apporter vos déchets encombrants directement en déchèterie (liste des déchèteries, informations et horaires sur sitreva.fr).

Pensez à rentrer vos poubelles !

Afin de préserver la qualité du cadre de vie de tous, vous devez déposer les poubelles sur le trottoir ou le bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte et devez **impérativement** procéder à leur enlèvement dans la journée dès la collecte effectuée.

Vous pouvez retrouver le calendrier des collectes par quartier sur le site du SICTOM : <https://www.sictomregionrambouillet.com/date-des-collectes/>



Pour les déchets organiques, le compostage !

Dès le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets organiques et leur compostage deviendra une obligation. **Cette pratique se développe déjà dans de nombreux ménages français**, à l'instar des **habitants de la résidence Antoinette Vernes**.

En effet, un premier composteur collectif y a été installé à la suite d'un projet citoyen élu dans le cadre du budget participatif 2021 de la ville. **La ville a ainsi financé le composteur, des bio-seaux et de l'outilage.**

Le composteur a été mis en place en collaboration avec le bailleur social de la résidence, le SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) et le SITREVA (syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets).

Pour ce projet, le SICTOM a contacté une « maître compostrice », Alexandra Berrou (société Alexa & ses fraises), pour accompagner les habitants dans l'apprehension de ce mode de gestion et de recyclage des déchets alimentaires. Le composteur a été installé par la ville en septembre 2022 avec une première formation en octobre pour les dix familles inscrites. La « maître compostrice » a expliqué aux habitants **comment utiliser le composteur en équilibrant les matières introduites. Les matières sèches (feuilles) sont fournies par les services de la ville.**

Une visite de suivi a eu lieu début décembre, d'autres suivront tout au long de l'année.



Recensement de la population

DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2023



Enquête nationale organisée par l'INSEE, le **recensement de la population est obligatoire**. Chaque année, les communes de plus de 10 000 habitants réalisent une enquête auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements. À Rambouillet, 1100 adresses environ vont donc être recensées.

Des questions sur la campagne de recrutement ? vous pouvez contacter les services de la ville au 01 75 03 40 80.



La période de recensement est propice au développement de démarches à domicile de personnes malveillantes. Soyez vigilants.

LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE : la Suède

Chaque pays de l'Union européenne préside à tour de rôle le Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois. Ce conseil qui réunit les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité joue, avec le Parlement européen, un rôle essentiel dans le processus législatif de l'Europe. Pour le premier semestre 2023, c'est à la Suède qu'il revient la charge d'être aux commandes.

La cérémonie du changement de présidence s'est tenue au rond-point Jean-Monet le 5 janvier.



Nouveaux commerçants

• Mac Fan

Matériel informatique
15 Rue Raymond Patenôtre

• Dietplus

Coaching Rééquilibrage Alimentaire
66 Rue d'Angiviller

• Court Bouillon

Café associatif et culturel
24 rue Louis Leblanc

*Toute l'info du commerce
de Rambouillet à suivre sur:*

f Rambouillet-Commerces

Instants choisis



1

Accueil des nouveaux habitants Samedi 26 novembre

94 nouveaux Rambolitains ont été reçus par les élus à l'Hôtel de ville avant de faire le tour de la ville en bus. Ils ont ensuite visité le pôle culturel La Lanterne avant d'être conviés au traditionnel pot d'accueil. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre ville.

2

Conférence sur la prévention des mondes numériques Lundi 28 novembre

La ville organisait pour la première fois une conférence sur les dangers du numérique en présence d'élèves et de parents d'élèves, une sensibilisation des jeunes, notamment sur les risques des réseaux sociaux. D'autres initiatives devraient suivre prochainement.

3

Téléthon Vendredi 2 et samedi 3 décembre

Vente de jouets, randonnée nocturne, pièce de théâtre, tournois de volley-ball, vente de crêpes, etc., toutes les idées étaient bonnes pour récolter des dons en faveur du Téléthon. Cette année, ils ont atteint 16 123.90€. Bravo à tous les bénévoles et partenaires pour leur engagement.

4

5



©Jean-Luc Vissali

4

Cérémonie patriotique Lundi 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, avec évocation de la tragédie des Harkis.

5

Salon post-bac et mobilité européenne Samedi 10 décembre

Organisé par le lycée Louis Bascan, en partenariat avec la ville et l'Usine à Chapeaux, le salon post-bac et mobilité européenne a permis à de nombreux jeunes d'être guidés dans leur choix d'orientation, première étape importante de leur projet professionnel. 80 partenaires étaient présents. Un succès pour cette première édition qui a accueilli 1 272 visiteurs.

6

5^e Corrida de Rambouillet Samedi 10 décembre

Course nocturne festive organisée par l'association Rambouillet Sport Athlétisme, la 5^e Corrida a donné à 480 courageux sportifs l'occasion de (re)découvrir de manière atypique la ville, ses monuments et ses éclairages de fin d'année.



7 | Festivités de fin d'année 1^{er} décembre au 2 janvier 2023

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville s'était parée de ses plus belles décos et la patinoire avait fait son retour place Félix-Faure pour le plus grand plaisir des Rambolitains.

7

8 | Village de Noël Samedi 10 décembre

Installé dans le jardin du Roi de Rome, le village de Noël a fait le bonheur des petits Rambolitains venus rencontrer le Père Noël et participer aux animations proposées par la ville (maquillage, balade en poney, ateliers, etc.).

8

9 | Noël enchanté Dimanche 18 décembre

De nombreuses réjouissances étaient au programme de cette après-midi festive pour illuminer les yeux des petits et des grands : spectacle, parade de Noël et animation « Discothèque » à la patinoire.

9



Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

VilledeRambouillet

Mairie de Rambouillet

@Rambouillet_78

7

9

9



30 %



-50

-20

-60 %

Les soldes, c'est bien ...

*chez mes
commerçants rambolitains,
c'est mieux !*



Dans la communauté d'agglomération

RAMBOUILLET TERRITOIRES DEVIENT PROPRIÉTAIRE DE SON SIÈGE ADMINISTRATIF

Le conservatoire Gabriel Fauré, la piscine des Molières, le Centre intercommunal de l'action sociale (CIAS), vous connaissez sans doute ces différents établissements intercommunautaires, mais connaissez-vous le bâtiment qui abrite le siège de Rambouillet Territoires ? Situé rue Gustave Eiffel à Rambouillet, il est accessible aux habitants des 36 communes pour un certain nombre de démarches. Locataire depuis 5 ans du bâtiment, Rambouillet Territoires en devient propriétaire en 2023.

La communauté d'agglomération se mobilise sur des projets en lien avec les compétences qu'elle exerce (voir Rambouillet Infos n°325) pour le territoire des 36 communes qui la compose. **Près de 200 agents assurent au quotidien son bon fonctionnement** dans le cadre de la mise en œuvre du projet politique défini par les élus pour offrir aux 80 800 habitants du territoire des services de qualité.

Le siège administratif de Rambouillet Territoires se répartit en différents pôles avec des services en lien direct avec la population, sous la houlette de la direction générale qui anime et coordonne les activités de la Communauté d'agglomération. La direction générale fait le lien entre les élus et le personnel communautaire. Elle veille à la mise en œuvre et au contrôle de l'application des décisions politiques, à l'élaboration de propositions et au bon fonctionnement des équipements gérés par Rambouillet Territoires.

Le service Conseil énergie, accessible à tous, a pour mission d'informer et sensibiliser les habitants du territoire sur la problématique énergétique du logement. Il conseille sur les bonnes pratiques, aide à la réflexion pour des projets de rénovation ou de construction, apporte des informations sur les aides financières et des solutions concrètes pour l'isolation, le chauffage et les énergies renouvelables, etc. Les **conseils sont personnalisés, gratuits et neutres. Sur rendez-vous.**

La direction mobilité et transports participe à l'organisation du transport public en mettant en place des solutions alternatives et innovantes, telles que le Transport à la Demande. Elle a pour objectif, d'une manière générale, de simplifier et faciliter le déplacement des habitants et des usagers.

Locataire depuis 2017 du bâtiment qui abrite son siège administratif, **Rambouillet Territoires en devient propriétaire.** Cet emplacement dans la ville de Rambouillet est cohérent puisque Rambouillet est situé en plein cœur du territoire.

Ce **siège** est **stratégiquement implanté** en cohérence avec la compétence développement économique qui est l'un des cœurs de métier de Rambouillet Territoires. En effet, il est situé dans le parc Bel Air, propriété foncière de la communauté d'agglomération.

Rambouillet Territoires a fait le choix de racheter un bâtiment déjà existant pour le requalifier au lieu d'en construire un nouveau. **Des projets pour le siège administratif sont prévus** afin qu'en 2026, **tous les services administratifs** (services infrastructures, eau et assainissement, CIAS) soient **intégrés au sein d'un même bâtiment**. Pour cela, le bâtiment va être réhabilité en tenant compte des problématiques énergétiques. Un diagnostic a déjà été réalisé et des panneaux photovoltaïques seront installés pour assurer le chauffage du bâtiment. Une réflexion est menée pour apporter un meilleur accueil du public et un meilleur confort aux agents.

Enfin, **Rambouillet Territoires bénéficie d'une réserve foncière** à valoriser située derrière le bâtiment. Elle pourra permettre d'étendre le siège communautaire ou de développer un accueil pour les jeunes entrepreneurs, sous forme d'une pépinière d'entreprises ou d'un espace de coworking.

- 📍 22 rue Gustave Eiffel
- 🕒 Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- 🌐 www.rt78.fr

Rambouillet Territoires, c'est :

46 agents au siège administratif (direction des finances, DRH, direction de la communication, DSI, SIG, Sport, secrétariat général, développement économique, marchés publics)

51 agents au CIAS

34 agents dans les équipements sportifs (dont piscines)

55 agents dans les conservatoires

14 agents cycle de l'eau assainissement / Gemapi

Recensement de la population 2023

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet

Q le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 19 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



Véronique Matillon
Maire

 v_matillon
 @VMatillon
 Véronique Matillon

L'année qui s'est achevée a été révélatrice de la dynamique certaine de la municipalité. Avec 12 % du budget consacré à l'aménagement et l'environnement et 11 % au sport et à la jeunesse, nous avons su mener à bien de nombreux projets, dans des domaines divers, en nous adaptant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Le budget humain et durable que nous avons défendu a porté ses fruits.

Nous avons fait en 2 ans 1/2, ce que nombre de collectivités de même strate font en 6 ans. Bien sûr la cadence, pour les élus de la majorité est très dense, mais nous savions lorsque nous nous sommes engagés, que la tâche serait lourde. Bien sûr il était inconcevable d'anticiper les différentes crises.

Ainsi, vous avez pu constater de grandes nouveautés : nouveau poste de Police Municipale plus moderne et mieux équipé, inauguration de notre bijou patrimonial du Pavillon du Verger, requalification du stade de football du Racinay, accessible à tous, en gazon synthétique. Des investissements qui font de Rambouillet une ville de référence pour son cadre de vie.

2022, c'est aussi l'année de la sobriété énergétique, bien avant que ce concept ne devienne à la mode.

2022, ce sont des millions investis dans les réhabilitations énergétiques des écoles.

2022, c'est le lancement de la réalisation du CLAE Clairbois avec sa toiture végétalisée.

2022, ce sont les circuits courts, très courts et les produits bio que nous avons mis dans les restaurants scolaires avec des critères environnementaux et de qualité bien supérieurs à ceux imposés par la loi. Je souhaite que nos enfants s'alimentent bien et que cela profite à nos producteurs locaux. Consommer local, c'est consommer mieux.

2022, c'est aussi la protection de nos oiseaux avec notamment les niches à mésanges.

2022, c'est le plan végétalisation et circulations douces (piste cyclable rue de la Tour, rue Lenôtre, etc...).

2022, c'est le lancement pour 2023 du renouvellement de l'entièreté de notre éclairage public.

Et bien d'autres... La bonne écologie n'est pas de mettre du bitume sur du bitume pour faire des pistes cyclables partout. L'écologie utile est peut-être moins visible mais c'est celle qui est la plus efficace et la plus durable pour les différentes générations.

Cette année, était également celle de la mise en place de VOS projets dans le cadre des budgets participatifs : capteurs de présences cyclistes (pont mare aux moutons), green volley (Racinay), aire de jeux et terrain de pétanque (Sainte Bernadette), aire de street workout (vieil orme), etc...

C'était aussi tout le travail que nous menons sur la santé pour nous battre contre les déserts médicaux, comme évoqué dans mon édito en début de magazine.

Et puis, 2022, a aussi été l'année des loisirs, traditionnels, mais aussi innovants : les spectacles de sons et lumières, qui vous ont beaucoup enthousiasmés,

le marathon poétique ou encore le déplacement de la médiathèque à la Louvière, à Groussay au Bel air et à la Clairière. Citons aussi les expositions inédites et mondialement connues : Letizia Battaglia, Michael Kenna (Château)... Sans oublier, les dizaines d'évènements pour les personnes en situation de handicap et nos séniors, je pense par exemple à l'emblématique projet « Dans le noir ».

Enfin, j'aimerais rappeler que nous sommes toujours dans la révision du PLU. Il est pour moi l'outil essentiel pour préserver notre ville et réduire autant que faire se peut les constructions. Croyez-moi, nous nous battons pour refuser l'hyper-densification de nos villes, demandée par les autorités de l'État. J'y suis opposée et c'est la raison pour laquelle nous négocierons dans le cadre du PLU la croissance de notre cité. Ce que nous faisons est un acte politique fort, qui en devient parfois même un acte de résistance à l'encontre des décideurs bien trop éloignés des considérations locales. Rendez-vous compte que nous payons des pénalités exorbitantes et que nous sommes menacés de voir l'État prendre la main sur des projets immobiliers immenses, contraires à vos attentes, si nous n'allons pas suffisamment dans le sens souhaité. Voilà la réalité.

Pour moi l'année 2022 ce n'était pas moins de 1 346 réunions de travail avec des partenaires, associations, commerçants et autorités, plusieurs dizaines d'inauguration et de nombreux rendez-vous partout à Rambouillet et dans le Sud-Yvelines pour défendre notre cadre de vie et assurer un développement durable de notre ville pour le futur.

Un engagement, avec mon équipe municipale, qui demande une présence 7/7 impactant considérablement la vie de famille. Mais c'est un honneur de servir Rambouillet et ses Rambolitains.

Malgré le contexte financier de TOUTES les villes de France, nous avons pu préparer de belles choses pour cette année. Il est indéniable que nos finances vont se heurter au contexte économique inflationniste de l'hexagone, mais notre travail d'anticipation nous permet tout de même d'assurer pour cette année de gros projets tels que le cinéma transitoire à La Lanterne et le renouvellement progressif de notre éclairage public, en LED, qui sera beaucoup plus économique et efficace. Bien sûr nous aurons aussi à organiser l'unique et le grand Paris-Brest-Paris pour lequel Rambouillet a été retenue comme ville de départ et d'arrivée. Une reconnaissance de la politique sportive menée depuis plusieurs années et de la capacité de la ville à organiser des évènements internationaux.

Chères Rambolitaines, chers Rambolitains, je vous renouvelle les voeux les plus sincères de la part de la municipalité et des services de la ville de Rambouillet. Que cette année soit signe de bonheur et de prospérité pour chacun d'entre vous !



Thomas Gourlan
thomas.gourlan@rambouillet.fr

Anticiper et réagir.

Ce sont les maîtres mots qui ont guidé la gestion budgétaire et financière de notre ville depuis de nombreuses années. Cette gestion est saluée par les instances de contrôle.

Depuis le début de ce mandat, nous avons appliqué ces principes, ce qui nous a permis de sortir de la crise COVID avec une situation budgétaire solide. Pour rappel, à la fin de l'année 2021, le délai de désendettement de la ville de Rambouillet s'élevait à seulement 5,7 années, bien en deçà du seuil recommandé de 10 années.

Pendant cette période, nous avons continué à assurer un service public de qualité, nous avons fait preuve de solidarité envers les plus faibles, notamment en se donnant les moyens d'accorder un soutien financier à tout moment à notre Centre Communal d'Action Sociale et nous avons assumé pleinement notre responsabilité en matière de santé par l'ouverture et la gestion du centre de vaccination, parmi les premiers du Département. Notre commune a été au plus près des Rambolitains, pour les accompagner.

Être aux plus près des Rambolitains, c'est aussi pour nous, un effort porté directement autour du quotidien de chacun : des budgets participatifs, au soutien sportif, en passant par les travaux de voiries.

Depuis le 24 février 2022, le conflit en Ukraine bouleverse très profondément les équilibres géopolitiques et financiers internationaux. Le prix de l'énergie a atteint des niveaux que nous n'avions pas connu depuis les années soixante-dix. Selon l'Association des Maires de France (AMF) et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), les hausses relatives au prix de l'énergie varieraient entre 30 % et 300 %. Une dynamique qui pèse fortement sur le budget des collectivités.

Bien que personne n'ait pu anticiper ce conflit, nous avons réagi. Nous avons lancé la modernisation totale de notre éclairage public qui permettra, outre les économies d'énergie bienvenues, d'améliorer encore la sécurité de notre ville. Ensuite, nous avons immédiatement lancé un audit des consommations énergétiques et avons mis en place un plan d'action vigoureux afin d'optimiser nos consommations tout en préservant les conditions de travail de nos agents. Enfin, nous avons demandé à l'ensemble des services de la ville de rechercher toutes les sources de réduction des dépenses possibles.

Maintenant, il faut bien que nous prenions conscience que le prix de l'énergie ne reviendra pas à des niveaux acceptables avant longtemps. Les divers enjeux géopolitiques poussent à ce maintien. Il faut faire de cette contrainte une opportunité pour poursuivre nos investissements en matière de rénovation du bâti comme nous le faisons pour le centre de loisirs associé à l'école Clairbois ou encore l'école Gambetta.

Après avoir réagi, nous devons donc continuer à préparer l'avenir malgré les contraintes budgétaires et financières. Cela permet de maintenir l'investissement public qui est porté à plus de soixante-dix pour cent par les collectivités au bénéfice des entreprises. Nous veillerons donc particulièrement, lors de l'élaboration du budget 2023, à ce que les coûts de l'énergie ne viennent pas obérer nos marges de manœuvres budgétaires afin de continuer à assumer nos obligations réglementaires mais au-delà, de poursuivre nos investissements.

Nous continuons donc à anticiper et réagir pour l'avenir de tous les Rambolitains.



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix



Marco Dos Santos

Résolument optimistes et solidaires.

Alors même que la pandémie du COVID est toujours présente après avoir bouleversé nos vies et notre économie, c'est la guerre qui frappe à nos portes provoquant une onde de choc dans le monde entier, venant aggraver une situation déjà fortement perturbée par la crise sanitaire. À ce contexte défavorable viennent s'ajouter les effets du changement climatique dont nous avons pu mesurer certaines conséquences au cours de ces derniers mois. Plus que jamais nous devons faire preuve de résilience et d'altruisme. C'est Ensemble que nous serons plus forts!

Energie, la grande incertitude !

Nous vivions depuis plusieurs années dans un contexte de bas prix en énergie, cette époque est derrière nous. Tous les scénarios de réduction de consommation d'énergies doivent être étudiés et mis en place.

En conseil municipal cette hausse du poste énergie fut présentée comme un impondérable lié à celle du prix des marchés. Le rôle d'une politique publique est de dessiner un horizon de temps :

- **À court terme :** Tendre vers la sobriété énergétique,
- **À moyen terme :** Investir dans la rénovation et produire des énergies renouvelables,
- **À long terme :** Investir dans les technologies de rupture,

Réduire notre consommation de 15 %, C'est possible et indispensable pour maîtriser notre facture, éviter coupures et rationnements.

Aménager une ville, son cœur, ses quartiers, ne peut plus se concevoir comme la ville d'il y a même dix ans. Persister dans ce concept serait désastreux au plan écologique, mais surtout contreproductif pour la ville elle-même et son attractivité future.

Quel avenir pour la piscine des Fontaines ?

Nos élus communautaires vont-ils céder la gestion de notre nouvelle piscine des Fontaines ?! Autant dire que cette solution, sérieusement envisagée, aurait un impact direct sur les associations et usagers du centre nautique à court et moyen terme.

L'actualité récente montre que de nombreuses piscines de l'hexagone, gérées en délégation de service public, ferment leur porte par souci de rentabilité. Par conséquent, est-ce qu'il serait bien judicieux de céder la maîtrise de notre piscine alors que les Rambolitains ont longtemps été privés de cette infrastructure ?!

À toutes et à tous nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui assurent au quotidien la continuité des services de notre commune.

Le groupe « GENERATIONS RAMBOUILLET »

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- marco.dossantos@rambouillet.fr

Nos meilleurs vœux pour une ville de Rambouillet verte et solidaire



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

C'est la saison des vœux, même si l'efficacité de ce rituel n'a jamais été prouvée, c'est un moment de l'année où l'on souhaite le meilleur à ceux que l'on aime. Et nous aimons notre ville de Rambouillet, au point de nous engager dans sa vie municipale et communautaire malgré des indemnités symboliques. Notre ville a beaucoup d'atouts pour faire le bonheur de ses habitantes et habitants. Dans un écrin forestier et agricole, elle possède un magnifique patrimoine architectural, une gare nous reliant à Paris et aux pôles d'activité locaux, des équipements sportifs, etc. Si nous sommes comblés, pourquoi former des vœux ? Parce beaucoup reste à faire pour que notre ville s'adapte et soit réellement verte et solidaire d'autant plus que les conditions économiques et écologiques ont rapidement changé.

Nous souhaitons donc pour 2023... une ville VERTE qui passe par...

- la création d'une **délégation à la transition écologique et à la résilience** ainsi que d'une **commission en rapport** (promise lors des élections municipales de 2020) de manière à évaluer toutes les dépenses à l'aune de leur impact sur le réchauffement climatique et la perte de biodiversité ;
- **la formation** sur notre territoire des cadres, des agents et des élus municipaux aux enjeux de la transition écologique ;
- une véritable politique **d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables sur notre territoire** (solaire, biomasse, géothermie) ;
- une véritable politique **d'économie circulaire** permettant une vision efficace et de long terme de l'économie pour tendre vers le zéro déchet, de manière, par exemple, à ce que les composts collectifs ne soient pas installés aléatoirement en fonction des budgets participatifs mais que l'on développe un compostage à grande échelle ; - une politique agricole pour l'installation de jeunes maraîchers bio sur la commune dans le cadre du plan d'autonomie alimentaire ;
- le développement de la **monnaie locale** pour développer l'économie de proximité.
- des **cantines 100 % bio** ;
- une véritable **végétalisation de la ville** pour créer des îlots de fraîcheur sans oublier les cours d'écoles ;



- surveiller la **qualité de l'air** notamment dans les écoles avec des capteurs de CO₂ et aux abords de la N10 ;
- **diminuer la pollution lumineuse** et particulièrement de 22 h à 7 h ;
- un **véritable réseau de pistes cyclables** (rêvons un vrai Plan Vélo !) et des trottoirs réservés aux piétons et non pas envahis de voitures ;
- des **parkings à vélo** à la hauteur des besoins.

Nous souhaitons aussi pour 2023... une ville SOLIDAIRE qui passe par...

- une **aide pour lutter contre la précarité énergétique** et pour résorber les passoires énergétiques ;
- une répartition équitable dans la ville des **espaces de jeux pour enfants**, que les habitats collectifs sociaux soient mieux dotés en terrains de jeux pour tous les âges ;
- **la création de lieux de rencontres intergénérationnels**, pour lutter contre l'isolement et l'exclusion ;
- une **médecine de qualité** ouverte à tous grâce à une politique municipale de santé et de prévention assise sur un **centre municipal de santé en lien avec l'hôpital** (pour lutter contre la désertification médicale), une pharmacie de garde à Rambouillet tous les week-ends ;
- un **accès facilité à la culture**, avec le retour des gouters-ciné, des projections de films pour les collégiens et lycéens, un cinéma aux prix abordables pour tous ;
- un minibus municipal pour **emmener les habitants des quartiers périphériques** vers les services et les lieux de culture concentrés en centre-ville.

Médecine à Rambouillet - Quel avenir pour notre hôpital ?

Il semblerait que la reconstruction de l'hôpital de Rambouillet soit remise en cause faute de moyens financiers. Ce qui justifierait le silence de madame le maire qui s'était engagée à faire une déclaration en juin sur l'emplacement du nouvel hôpital. Actuellement notre hôpital, comme beaucoup d'autres, cumule l'insuffisance de moyens financiers, des conditions de travail difficiles, des faibles rémunérations, une fuite des personnels, la fermeture de lits, des conditions d'accueil des patients qui se dégradent, une privatisation rampante des services... Par exemple, nous ne connaissons toujours pas l'avenir du plateau d'imagerie médicale.

Désertification médicale.

Même si une maison médicale (regroupement de médecins libéraux) va s'installer au Bel-Air début 2023, cela fera-t-il venir des médecins ?

Nous souhaitons l'installation d'un centre de santé qui permettra aux médecins salariés de secteur 1 d'exercer dans de bonnes conditions, avec un projet global pour la santé du patient.

Pharmacie de garde : certains dimanches et jours fériés, les patients sont obligés de faire parfois des dizaines de kilomètres pour trouver une pharmacie. Il serait urgent de trouver une solution.

Nous contacter : david.jutier@rambouillet.fr - france.desmet@rambouillet.fr - alain.poulet@rambouillet.fr

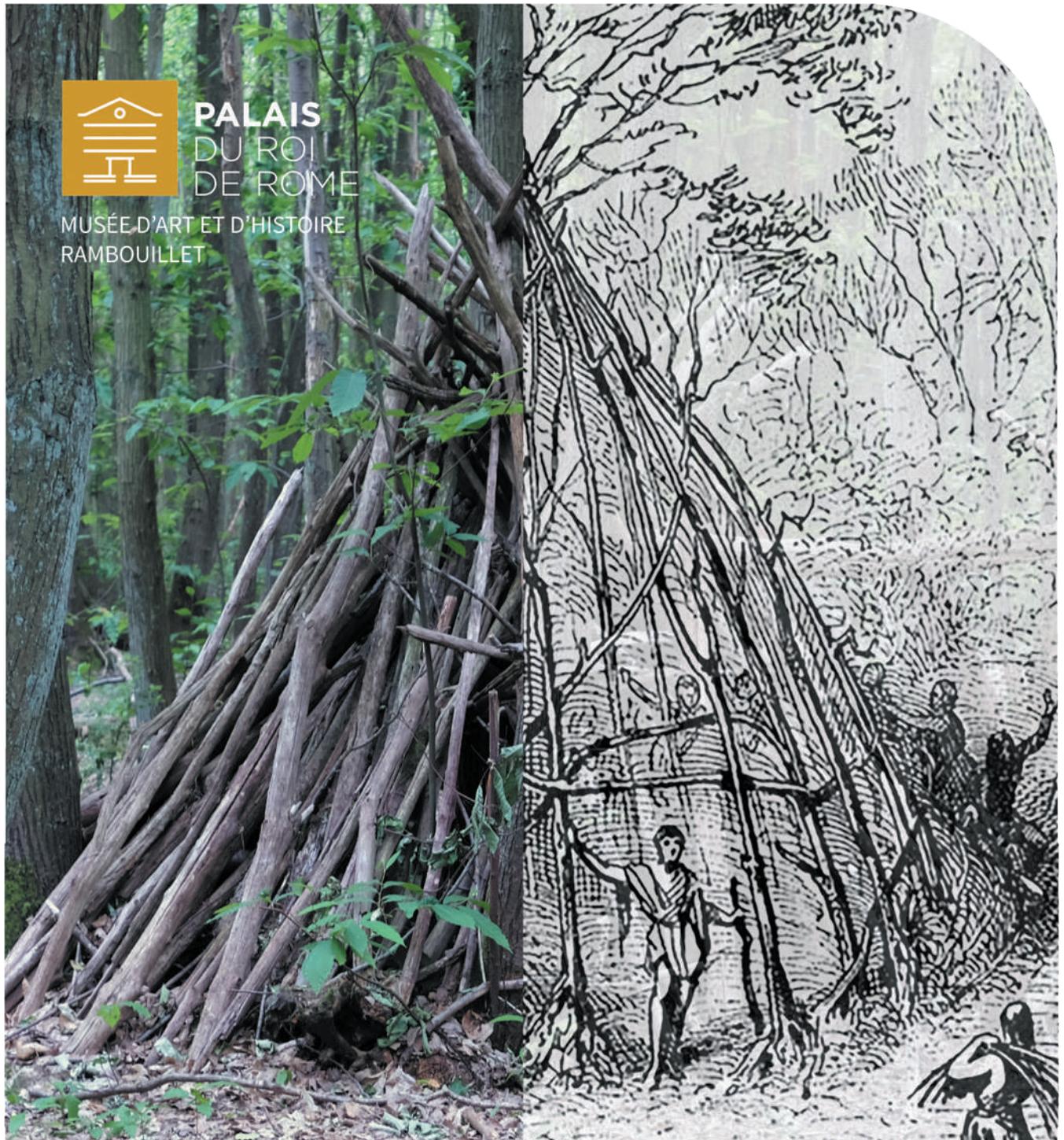
- melanie.sordon@rambouillet.fr - jean-luc.bernard@rambouillet.fr

- marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr



PALAI
DU ROI
DE ROME

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
RAMBOUILLET



Cabanes!

18 FÉV. > 14 MAI 2023



VILLES
ET PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Palais du Roi de Rome 52-54 rue de Gaulle 78120 Rambouillet

01 75 03 44 50 | www.rambouillet.fr | [@palaisduroiromerambouillet](https://www.facebook.com/palaisduroiromerambouillet)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE | MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H30 - 18H / SAMEDI : 10H30 - 12H30 ET 14H30 - 18H / DIMANCHE : 14H30 - 18H